



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22/05/2024
N°1874

FRANCE 2030 | L'IA COMME UN ACCELERATEUR ET UN DIFFERENTIEUR D'INNOVATION

En marge du salon Viva Technology, le président de la République a réuni les talents de l'IA à l'Élysée ce mardi 21 mai. Le président a réaffirmé que l'intelligence artificielle est une priorité stratégique pour la France, en y dédiant près de 2,5 Mds€ de France 2030. A cette occasion, il a annoncé de nouveaux lauréats dont 9 « IA Clusters » et de nouveaux dispositifs de soutien à l'investissement.

L'IA, une priorité stratégique pour la France

La première phase de la Stratégie nationale pour l'IA (SNIA), lancée en 2018, a permis de structurer l'écosystème de recherche national et de mettre les forces vives françaises de l'IA en ordre de bataille, en coordination avec ses partenaires et en cohérence avec le plan européen pour l'IA.

La phase 2, lancée en 2022, a pour objectif de diffuser l'IA dans l'économie. Les systèmes intelligents devront contribuer à améliorer notre compétitivité industrielle et plus généralement le bien-être individuel et collectif. Nous avons activé pour cela trois leviers principaux : la formation et la recherche ; le soutien à une offre à l'état de l'art ; le rapprochement entre l'offre et la demande en IA.

La SNIA renforce de manière inédite notre écosystème d'excellence en recherche et formation en intelligence artificielle. **Un total de 560 M€ de financements publics est consacré à la consolidation des établissements d'excellence de l'école française de l'IA, tout en élargissant la diversité et la capacité d'accueil des formations en IA à l'échelle nationale.** Cette offre couvrira tous les niveaux de diplômes et inclura la formation initiale, l'alternance et la formation continue, aussi bien en IA « cœur de métier » qu'en double compétence.

Des résultats : la France est le premier écosystème pour l'IA en Europe

- + 600 startups en IA (+24% entre 2021 et 2023)
- 50% sont rentables ou envisagent de l'être d'ici 3 ans
- 76 startups d'IA générative (son, texte, vidéo, image)
- 3,2 Mds€ levés en 2022 par des entreprises de l'IA

- 1er en Europe pour les projets d'investissements étrangers en IA
- 1er hébergeur des centres de recherche et de décision en IA des leaders mondiaux : Google, Meta, Hugging Face, Dataiku, Tata Sons Accenture,
- Les modèles actuels les plus puissants ont été entraînés ou développés en France : Llama 2, Llama 3, Mistral Large...

De nouveaux investissements massifs pour renforcer notre écosystème d'excellence en recherche et formation en IA

- **L'annonce de neuf lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt "IA-clusters"; pôles d'excellence en recherche et formation en intelligence artificielle, soutenus à hauteur de 360 M€ de France 2030.**

- PR[AI]RIE – PSAI (Université Paris Sciences et Lettres) – 75 M€
- MIAI Cluster (Université Grenoble Alpes) – 70 M€
- Hi! PARIS Cluster 2030 (Institut Polytechnique de Paris) –70 M€
- PostGenAI@PARIS (Sorbonne université) – 35 M€
- ENACT (Université de Lorraine) – 30 M€
- DATAIA-Cluster (Université Paris Saclay) – 20 M€
- ANITI IA Cluster (Université de Toulouse) – 20 M€
- 3IA Côte d'Azur 2030 (Université Côte d'Azur) – 20 M€
- SequoIA (Université de Rennes) – 20 M€

De nombreux lauréats annoncés pour différents appels à projets :

- 2 nouveaux lauréats de l'appel à projets « Compétences et Métiers d'Avenir ». Au total, ce sont 87 M€ pour 14 premiers lauréats de l'appel à projets « Compétences et Métiers d'Avenir » dédiés à la massification du nombre de formés en IA sur l'ensemble du territoire national
- 7 nouveaux lauréats de l'appel à projet « Communs numériques pour l'IA générative »
- 8 nouveaux lauréats de l'appel à projets « IA embarquée » bénéficieront d'un soutien financier du dispositif pour un montant total de 40 M€
- 8 nouveaux lauréats de la vague 2 de l'appel à projets « Démonstrateurs d'IA frugale pour la transition écologique des territoires » sélectionnés pour leur capacité à déployer en conditions réelles des technologies d'intelligence artificielle pour servir des objectifs de transition écologique.

La mise en place de nouveaux dispositifs pour renforcer le soutien de l'Etat à l'intelligence artificielle :

- Un appel à projets pour « Accélérer l'usage de l'intelligence artificielle générative dans l'économie »
- Un programme sur l'évaluation des IA avancées et mise en place du Grand challenge sur l'IA d'usage général
- Le centre d'expertise européen en IA générative (ALT-EDIC)
- Un appel à projet visant le « Renforcement de l'offre de services cloud » pour rapprocher les acteurs de l'IA et du Cloud
- Un appel à projets dédié à la transition des secteurs culturels sera également lancé courant 2024, pour soutenir l'adaptation rapide des acteurs de la culture et des médias aux technologies d'IA

Il visera à soutenir en priorité le développement de solutions d'IA pour répondre aux principaux enjeux de transformation des secteurs culturels, notamment le développement de nouvelles expériences culturelles et artistiques et la lutte contre la désinformation, ainsi que respect de la tradition européenne de protection du droit d'auteur et la propriété intellectuelle.

Retrouver l'ensemble des annonces dans le [dossier de presse](#)

CONTACTS PRESSE

Cabinet de Bruno Le Maire : presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Catherine Vautrin : sec.presse.tss@social.gouv.fr

Cabinet de Rachida Dati : service-presse@culture.gouv.fr

Cabinet de Christophe Béchu : presse@ecologie.gouv.fr

Cabinet de Sylvie Retailleau : presse-mesr@recherche.gouv.fr

Cabinet de Marina Ferrari : presse.senum@numerique.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : presse.sgpi@pm.gouv.fr

A propos de France 2030

Le plan d'investissement France 2030 :

- ✓ **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- ✓ **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).
- ✓ **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- ✓ **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance, et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr | [@SGPI_avenir](https://twitter.com/SGPI_avenir)